



## AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE

### « **Projet d'aliénation de deux chemins ruraux situés successivement Rue Emile Combes et lieudit Les Près Maillard** »

Par arrêtés municipaux de la Commune Cosne-Cours-sur-Loire, n° DD/2015/12/070 et n° DD/2015/12/071 du 9 décembre 2015, Monsieur Gérard GUILLAUMIN a été désigné Commissaire enquêteur pour le projet d'aliénation de deux chemins ruraux situés Rue Emile Combes, entre les parcelles cadastrées AK n° 365 et AK n° 367, et lieudit « Les Près Maillard » à Cosne-Cours-sur-Loire.

Les deux dossiers d'enquête publique seront consultables en Mairie, du 15 janvier 2016 au 29 janvier 2016 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture. En outre, la notice explicative et l'arrêté de l'enquête peuvent être consultés et téléchargés sur le site internet de la Ville.

Les observations éventuelles pourront être consignées aux registres d'enquête déposés en Mairie, ou adressées au Commissaire enquêteur, à la Mairie de Cosne-Cours-sur-Loire, siège de l'enquête.

Le Commissaire enquêteur recevra les administrés en Mairie, les :

- vendredi 15 janvier 2016, de 9h00 à 10h00 (ouverture de l'enquête) ;
- vendredi 29 janvier 2016, de 14h00 à 15h30 (clôture de l'enquête).

A l'expiration du délai d'enquête, les deux registres d'enquête seront clos et signés par le Commissaire enquêteur qui dans le délai d'un mois transmet au Maire les dossiers et les registres accompagnés de ses conclusions motivées.

Cosne-Cours-sur-Loire, le 9 décembre 2015.

**Le Maire,  
Michel VENEAU.**